

1 **FAITS SAILLANTS DU DOSSIER TARIFAIRE 2002**

2  
3 Nous nous souviendrons que, l'année dernière, SCGM qualifiait ses prévisions de ventes  
4 d'agressives compte tenu du contexte concurrentiel. Nous ajoutons que ces prévisions  
5 amèneraient sans aucun doute SCGM à se surpasser pour les atteindre. Ce fut le cas, et le  
6 présent dossier présente en quelque sorte « l'annualisation », sur l'année 2001-2002, de ce  
7 contexte concurrentiel et des efforts accomplis pour le surmonter.

8  
9 C'est ainsi que le dossier 2001-2002 présente un plan de développement légèrement moindre,  
10 des ventes substantiellement moindres, particulièrement à la clientèle industrielle du tarif 5. Il  
11 présente également des dépenses d'exploitation moindres, même en dollars courants. La  
12 croissance de la base de tarification est aussi limitée lorsque exclus les éléments relatifs  
13 notamment à l'augmentation du prix de la marchandise qui a un effet appréciable sur les  
14 inventaires.

15  
16 Globalement, le dossier tarifaire se traduit par une augmentation des tarifs de 36 697 M\$  
17 (SCGM-11, document 7, page 1 de 6, ligne 31, colonne 12), laquelle peut se résumer ainsi :

18

	M\$
Tarifs 2000-2001 x Volumes projetés 2001-2002	703,975
Plus : Augmentation du coût des inventaires de gaz due à l'augmentation du prix de la marchandise (récupérée à travers la portion fixe de l'ajustement d'inventaire)	+ 13,650
Plus : Augmentation des coûts de transport	+ 1,394
Plus : Augmentation des coûts d'équilibrage	+ 4,899
Plus : Augmentation des coûts de distribution	+ 16,754
Égale : Revenus requis 2001-2002	740,672
Augmentation des revenus requis	36,697

19

1 Au niveau de la distribution, l'augmentation de 16,754 s'explique comme suit :

	M\$
Coûts de distribution 2000-2001	429,0
Plus : Exogène normalisation de la température	+ 4,164
Moins : Exogène variation des taux d'intérêt	- 4,325
Moins : Exclusion reliée au compte d'aide à la substitution d'énergies plus polluantes (CASEP) : 29 + 136	- 0,165
Plus : Exclusion reliée à la récupération du revenu requis 2000-2001	+ 1,542
Plus : Exclusion Plan global d'efficacité énergétique	+ 1,838
Égale : Revenus de distribution requis (avant réduction des coûts de distribution) pour 2001-2002	432,054
Réduction des coûts de distribution	- 12,4
Égale : Revenus de distribution requis (après réduction des coûts de distribution) pour 2001-2002	419,628
Plus : Part de SCGM dans les gains de productivité (13) et FEÉ (4)	0,017
Égale : Revenus de distribution requis après partage	419,645
Moins : Revenus de distribution générés par les tarifs 2000-2001 x Volumes projetés 2001-2002	402,891
Égale : Augmentation requise des tarifs de distribution	16,754

- 2  
3  
4  
5  
6  
7 La stratégie tarifaire proposée consiste, comme l'an passé, à décomposer les variations de  
8 coûts selon leurs principales origines :
- 9 . Variations dues à l'inventaire relié à la fourniture, à la compression et au transport;
  - 10 . Variations dues au transport;
  - 11 . Variations dues à l'équilibrage;
  - 12 . Variations dues au Fonds d'efficacité énergétique;
  - 13 . Variations dues au Plan global d'efficacité énergétique;